



Relevé de décisions réunion du Conseil Communautaire du 5 novembre 2015

Étaient présents : voir tableau de présence

Le conseil communautaire valide le compte-rendu de la réunion du 10 septembre 2015

Loi NOTRe : avis sur le projet de schéma départemental

Les Maires et Présidents d'EPCI ont été destinataires du projet de schéma départemental de coopération intercommunale, le 16 octobre dernier.

Dans un délai de 2 mois, les conseils municipaux, syndicaux et communautaire doivent se prononcer sur ce projet. La Présidente invite les élus à en débattre, avant de soumettre au vote ce projet, mais au préalable, elle fait part de son regret de la position actuelle de la Communauté de Communes du Pays d'Ornans (CCPO), qui a exprimé jusqu'à maintenant son refus de fusionner avec l'ensemble du territoire de la CCCQ. En attendant de connaître la délibération de la CCPO, la Présidente propose de continuer à travailler à la construction du projet de territoire avec les élus de la CC d'Amancey, avec laquelle le partenariat a déjà commencé (courrier commun envoyé au Président de la CCPO).

Elle rappelle que le conseil communautaire est appelé à se prononcer sur un périmètre, et en tant qu'EPCI.

Les conseils municipaux peuvent émettre un avis différent, étant concernés à un niveau communal et étant membres de syndicats intercommunaux, contrairement à la CCCQ.

Par 5 voix contre, 4 abstentions et 26 voix pour, les délégués se prononcent en faveur de la proposition de M. le Préfet de Région, qui prévoit un rapprochement des communautés de communes (Amancey, Ornans et Quingey) dans l'intégralité de leur forme actuelle, auxquelles viennent se greffer les communes d'Abbans-Dessous et Abbans-Dessus.

2 réunions publiques d'information sont programmées à Quingey, les 19 et 27 novembre, à 20h.

Un groupe de travail, composé des membres du bureau et des délégués qui le souhaitent, et assisté des services de la Préfecture et de la DRFiP, doit maintenant étudier les conditions de fusion des 3 CC (compétences, gouvernance, fiscalité et priorités). Une première réunion aura lieu lundi 9 novembre, à 17h. Le groupe de travail est composé du bureau et de J.C. STADELMANN, F. LEBLANC-VICHARD et T. MAIRE du POSET.

TEPOS

Embauche d'Ophélie BORNAND : l'animatrice TEPOS sur la CCCQ arrivera le 1^o décembre 2015.

Le coût à charge de la CCCQ, pour cet emploi à mi-temps, est d'environ 250€ par mois (déduction faite de l'aide ADEME).

Les actions prioritaires pour la CCCQ, présentées par P. DAUDEY, sont :

- rénovation du gymnase
- mobilité, véhicules électriques
- traitement local des déchets (bio-déchets et déchets verts)
- animations (niveau scolaire et grand public).

Une consultation pour une prestation d'animation en milieu scolaire et extra-scolaire sera lancée (marché MAPA, d'un montant inférieur à 90 000€, durée 3 ans).

Modification des statuts du SYBERT

Suite à la fusion de plusieurs CC adhérentes au Sybert, il y a lieu de modifier les statuts de ce syndicat, afin d'intégrer le nom de chaque nouvelle CC formée (CC Dame Blanche et Bussière et CC du Val Marnaysien).

De plus, selon la répartition fixée par les statuts, le nombre de délégués pour ces nouvelles CC doit être inscrit dans les statuts.

L'intégration du nombre maximal de Vice-présidents (20%) a été actée, au regard des textes en vigueur.

Les autres articles restent inchangés.

A l'unanimité, les élus valident la modification des statuts du SYBERT.

ZA

* Modification du règlement intérieur : afin de permettre aux entreprises candidates de mener à bien leur projet d'acquisition, les conseillers communautaires décident de modifier le règlement intérieur (voir en annexe).

Adoption par 1 voix contre, 3 abstentions et 31 voix pour.

* Vente d'une partie de la voirie intérieure : les conseillers, à l'unanimité, acceptent de vendre une partie de la voirie intérieure à S. DAGUE, afin de compléter le lot de 3 parcelles qu'il souhaite acquérir.

J.F. DUGOURD fait part de la décision du conseil municipal de Lavans-Quingey, de vendre également à S. DAGUE le chemin d'accès direct, maintenant autorisé par le Département du Doubs.

* Demande d'expertise : suite aux problèmes sur le réseau d'eau, l'avocat sollicite l'avis d'un expert judiciaire, afin de déterminer les responsabilités (maître d'œuvre et/ou entreprises). Les frais engendrés sont couverts à 90% par l'assurance de la CCCQ. A l'unanimité, les élus acceptent cette démarche.

* Familles Weiss-Billotet : une réunion aura lieu, le 12 novembre, avec M. YBORRA, Directeur de cabinet du Préfet et Madame RICHARDET, suite aux troubles occasionnés dernièrement et empêchant le déroulement serein de l'activité du funérarium.

Service vidanges SPANC

P. PERCIER explique qu'à ce jour, le Préfet n'a toujours pas transmis l'arrêté de modification des statuts de la CCCQ, pour permettre l'organisation du service vidanges.

La CCCQ n'a donc pas compétence pour attribuer le marché, suite à la consultation lancée en septembre.

Conventions

* ADIL : afin de mettre en place une action d'information auprès des habitants sur le thème de la rénovation énergétique du bâti, le conseil communautaire décide de demander à l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement du Doubs (ADIL 25) un renforcement de ce service sur son territoire.

Le coût restant à charge pour cette prestation est de **13 261€** par an, déduction faite de l'aide ADEME. Une convention de 3 ans sera signée (du 1/1/16 au 31/12/18), soit un total de 39 784€.

Adopté par 6 voix contre, 12 abstentions et 17 voix pour.

* CDIFF : proposition d'une offre de service juridique aux familles : droit de la famille, droit pénal, droit du travail, par l'intermédiaire de la borne visio à la maison des services de Quingey. Ce service gratuit étoffera l'offre de proximité aux habitants du territoire. Adoption à l'unanimité.

Une réunion d'information et de lancement du dispositif aura lieu le 1^o décembre, à 9h 30, sur site.

Questions diverses

* Programme LEADER : A. MONNIER, délégué suppléant de Rurey, a été élu Président du Groupe d'Action Local (GAL) du Pays Loue Lison, au titre du collège "privés".

Des financements européens conséquents sont mobilisables. Il reste à trouver des porteurs de projets.

Orientations prises : - soigner les ressources naturelles

- cultiver les filières non dé localisables

- valoriser le Pays Loue Lison par le tourisme.

Les personnes intéressées peuvent contacter l'animateur LEADER du Pays Loue Lison, Benjamin MERCIER (tél : 03 81 86 58 38, courriel : pll.leader@orange.fr) ou le secrétariat de la CCCQ.

* Office de tourisme : l'office souhaite le prolongement de la mise à disposition de L. ROBERT jusqu'en mars, dans les mêmes conditions (3 demi-journées par semaine, soit 10h 30). Accord unanime des élus.

* Développement 25 : accompagnement des projets de création d'entreprises et suivi des entreprises locales qui rencontrent des difficultés.

* Accueil des réfugiés : point sur les accueils prévus dans les communes de la CCCQ : le CCAS de Quingey a pris l'initiative, auprès d'Habitat 25 (2 logements vacants aux HLM de Quingey). La CCCQ réfléchit à :

- un financement direct, pour aider à l'installation,
- coordonner les initiatives des communes
- à coordonner les élans de solidarité des habitants du territoire.

Les associations Coup de pouce alimentaire et T.R.I. semblent être les interlocuteurs qui peuvent aider à la construction d'actions humanitaires. Cette réflexion doit mûrir et sera présentée aux prochaines réunions de bureau et de conseil communautaire.

* Annulation de redevance SPANC : une redevance de 2011, émise par erreur au nom d'un particulier, doit être annulée pour réémission au nom de la société. Accord des élus pour cette modification.

* J.F. DUGOURD s'étonne du choix du conseil municipal de la commune de Quingey, d'avoir permis la création d'une 2^e chambre funéraire, qui mettra en difficulté l'entreprise RICHARDET, installée sur la zone intercommunale.

COMMUNES	TITULAIRE		SUPPLEANT	
Arc et Senans	Jacques MAURICE Karine LEFEVRE Pascal PERCIER	X exc X		
Bartherans	Jean SALVI	X	Odile LESPRIT	
Brères	Henri BARBET	X	Michel CALY	X
Buffard	Jean-Claude PORTERET	X		
By	Irénée SAGE	X	Benoît CASTELLA	
Cessey	Patrick TELES	X	Gilles DAVID	X
Charnay	Claude OUTREY	X	J. Claude STADELMANN	X
Chatillon	Françoise LEBLANC-VICHARD	X	Yolande BOICHUT	
Chay	Philippe BARDEY	X	Jean-Pierre CUNCHON	
Chenecey	Laurence BREUILLOT Pascal BREUILLARD	exc X		
Chouzelot	Maryvonne RAGOT		Roger GOY	
Courcelles	Jean-Marc CARGNINO	X	Nathalie BULLE	
Cussey	Alain OUDET	X	J. Philippe MALAVAUX	
Echay	Serge GALLET	X	Maurice BRAEMS	
Epeugney	Gérard MOUGIN Joëlle BONNET	X X		
Fourg	Pascal DUGOURD		Christophe LEGAIN	X
Goux	Patricia PAQUIEZ	exc	Magali OLMEDA	X
Lavans	Jean-François DUGOURD	X	Alexandre MONTRICHARD	X
Liesle	Pierre DAUDEY Simone VALOT	X X		
Lombard	Philippe EDME	X	Anne-Claude CHRETIEN	X
Mesmay	J. Louis POGLIANO	exc	Jérôme LEFEBVRE	X
Montfort	Jean-Luc SAGE	X	Stéphane TISSOT	
Montrond	Dominique GIRARDIER Luc FOURQUET	X X		
Myon	Jean LAPORTE	X	Philippe BERTIN-MOUROT	
Palantine	Bernadette FAILLENET	X	Pierre FAILLENET	
Paroy	Michel CHAUSSAROT	X	Olivier BOLE	
Pessans	Yves PETETIN		Daniel HUGUES	
Pointvillers	Claude CHATELAIN		Philippe LANOY	
Quingey	Jacques BREUIL Sarah FAIVRE Sabrine GALIMARD	proc X X		
Rennes	Thierry MAIRE du POSET	X	Grégory SCHWENDENMANN	
Ronchaux	Guy HEBERT	X	Jean- Claude BOILLOZ	
Rouhe	Marie- Christine LEGAIN	X	Bernard CHASSOT	
Rurey	Maurice DEMESMAY	X	Alain MONNIER	X
Samson	Jacques PAUL	X	Rémy PAUL	X